

Jean-Marie "François" NERRIEC 24 ans

118^e Régiment d'Infanterie



Inscrit sous le n° 170 de la liste de recrutement cantonal de Concarneau en 1911 et déclaré bon pour le service malgré un problème à la main gauche, François est incorporé au 103^e RI de Paris/Alençon à compter du 8 octobre 1911.

Il repasse rapidement devant le conseil de réforme de la Seine et est classé service auxiliaire par le gouverneur militaire de Paris le 8 novembre 1911 en raison de problèmes à deux doigts de la main gauche. Il ne rentre pas pour autant à la maison car il est retenu sous les drapeaux par l'application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905 (*). Il passe dans la réserve le 8 novembre 1913 et est rendu à la vie civile, certificat de bonne conduite accordé.

François ne profita pas longtemps de sa permission, classé service armé par la commission de réforme de Quimper en date du 26 octobre 1914, il rejoint le 24 novembre les rangs du 118^e RI de Quimper, rangs déjà bien éclaircis par un début de campagne plus que difficile. Après deux mois d'instruction à la caserne du 118^e, il part pour le front le 26 janvier 1915 et rejoint le régiment à Bresles (60).

Il retrouve plusieurs Tréguncois, du moins ceux qui ne sont pas déjà morts, et va passer l'hiver dans le secteur d'Ovillers-la-Boisselle. C'est la guerre des tranchées avec son cortège de boue, de mines, de bombardements et de mauvaises conditions de vie.

Les hommes passent en principe six jours en première ligne et six jours au repos. La fièvre typhoïde, causée par les mauvaises conditions d'hygiène, fait son apparition et atteint de nombreux soldats, parmi eux François Nerriec qui, malade, est évacué sur l'ambulance 15/20 au 36, rue Lavalard à Amiens, où il décède malheureusement des suites de cette maladie le 3 avril 1915. La loi du 28 mars 1914 avait imposé la vaccination pour l'ensemble des troupes mais de nombreux régiments n'étaient pas encore vaccinés contre la typhoïde.

François va être inhumé à Amiens dans la nécropole nationale Saint-Acheul, rangée 6, tombe n° 1176 (photo).

Né à Trégunc le 24 septembre 1890, Jean-Marie François était le fils de feu François Nerriec, décédé en 1910, et de Marie Guirrinec, cultivatrice à Keranguen. Châtain aux yeux gris, 1,55 m, il savait lire et écrire. Il avait de nombreux frères et sœurs dont Pascaline née en 1889, Yves né en 1892, Victor né en 1894, Louis né en 1897, Francine née en 1904, Corentin né en 1907, Jean-Marie né en 1908. François était cultivateur et célibataire.



(*) C'est une conséquence de la mise en place de la loi des trois ans (les classes 1910, 1911 et 1912 étant régies par cette loi). Il aurait donc dû être libéré en octobre 1913 car il ne tombe pas sous le coup de loi de 1913 sur la durée du service militaire puisqu'il a été incorporé avant la promulgation de la loi. La classe 1910 devait rester jusqu'en septembre mais fit environ deux mois de plus. Elle n'a pas été maintenue au-delà de novembre 1913 bien que le gouvernement ait tenté de la maintenir sous les drapeaux au-delà de son temps réglementaire, par contre, la classe 1911 comptait les jours quand la mobilisation fut déclenchée.



Nécropole nationale Saint-Acheul à Amiens